



Groupe de travail Alimentation et agriculture

Synthèse des échanges du 18 avril 2023

La septième réunion du groupe "Alimentation et agriculture" a réuni 13 participants – 10 conseils de développement.

Ce nouveau temps d'échange a été l'occasion d'explorer les sujets qui ont été proposés lors de la précédente réunion (le 21 mars dernier) mais qui n'avaient pas fait l'objet d'ateliers.

A l'aide de la méthode du "**world café**" **numérique**, les participants ont été répartis en trois ateliers de façon aléatoire pour échanger, avant de revenir en plénière pour la restitution finale.

Trois séquences en atelier se sont succédées (un temps pour cadrer les sujets, un temps consacré aux leviers d'action du conseil de développement, et un temps sur les freins à leur mise en œuvre), au cours desquelles trois enjeux ont été abordés :

- le **foncier agricole**
- les **agriculteurs**
- **l'alimentation comme enjeu économique du territoire**

Vous trouverez dans ce document la retranscription des échanges et des points abordés par les participants au cours des trois séquences de cette réunion.

10 H 30

**INTRODUCTION
ET OBJECTIFS**

10 H 40

**SÉQUENCE 1
CADRAGE DU SUJET**

11 H 00

**SÉQUENCE 2
LEVIERS D'ACTION**

11 H 25

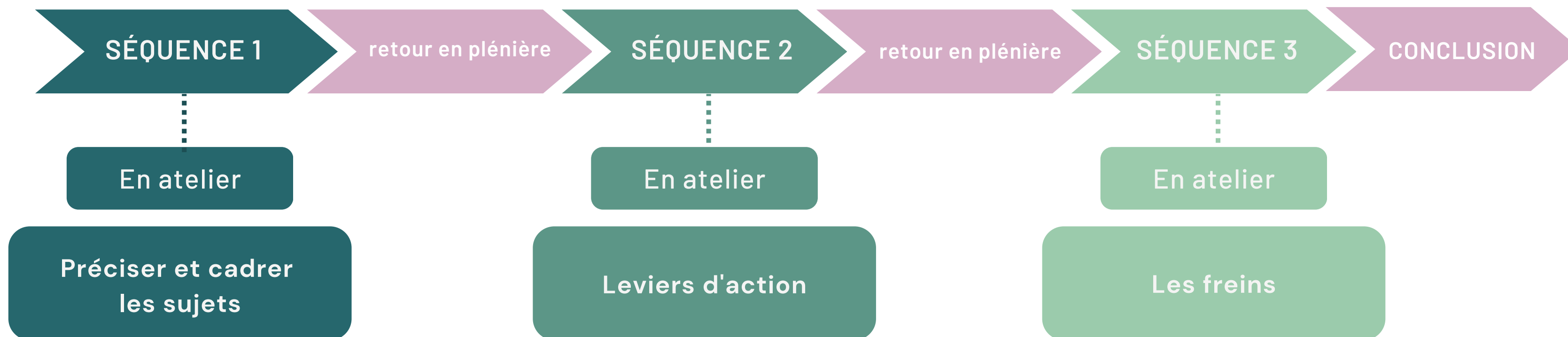
**SÉQUENCE 3
LES FREINS**

11 H 45

**RESTITUTION
ET CONCLUSION**

La méthode d'animation du "world café" numérique

Déroulé de la réunion du groupe de travail :



Pour guider les échanges, trois référents (un par sujet) ont animé les ateliers à chaque séquence :

Christophe Bayle, TaDatum : le foncier agricole

Tim Rezzi, CNCD : les agriculteurs

Jean-Pierre Lartige, TaDatum : l'alimentation comme enjeu économique du territoire

Les participants, répartis de manière aléatoire dans les ateliers, ont eu l'opportunité d'aborder les trois sujets du jour.

Rappel des sujets proposés par le groupe

Le 21 mars dernier, nous avons proposé aux participants de classer par ordre de préférence les thématiques issues du tour de table réalisé en amont. Vous trouverez ci-après un rappel des résultats du vote et des sujets abordés.

- 1^{ère} Une alimentation saine – lien alimentation et santé [sujet traité le 21/03]
- 2^e Nouer des partenariats et travailler avec l'ensemble des acteurs concernés [sujet traité le 21/03]
- 3^e Question de l'eau : accès, économie de la ressource, efficacité de son utilisation >>> Ce thème est abordé dans le groupe thématique "Eau" que nous animons également.
- 4^e Promouvoir actions de sensibilisation auprès des citoyens pour une alimentation saine et durable [sujet traité le 21/03]
- 5^e Agriculture responsable, biologique, locale, vertueuse [sujet traité le 21/03]
- 6^e Mieux maîtriser le foncier agricole
- 7^e Valoriser les agriculteurs comme acteurs de la biodiversité et la préservation des milieux naturels
- 8^e L'alimentation comme enjeu économique du territoire
- 9^e Intégrer le concept de démocratie alimentaire pour une approche globale
- 10^e Développer de nouveaux débouchés pour les agriculteurs via notamment la restauration collective
- 11^e Gérer injonctions contradictoires : proximité / accords internationaux
- 12^e Agir via le règlement de publicité

Les enjeux abordés par le groupe

Afin de faciliter le travail du groupe, nous avons décidé de synthétiser les sujets restants en trois grands enjeux.
Ces trois enjeux ont constitué les ateliers du jour.



LE FONCIER AGRICOLE

Maîtrise, préservation, gestion, aménagement, revitalisation...



LES AGRICULTEURS

Valorisation du métier, débouchés, vieillissement de la population agricole...

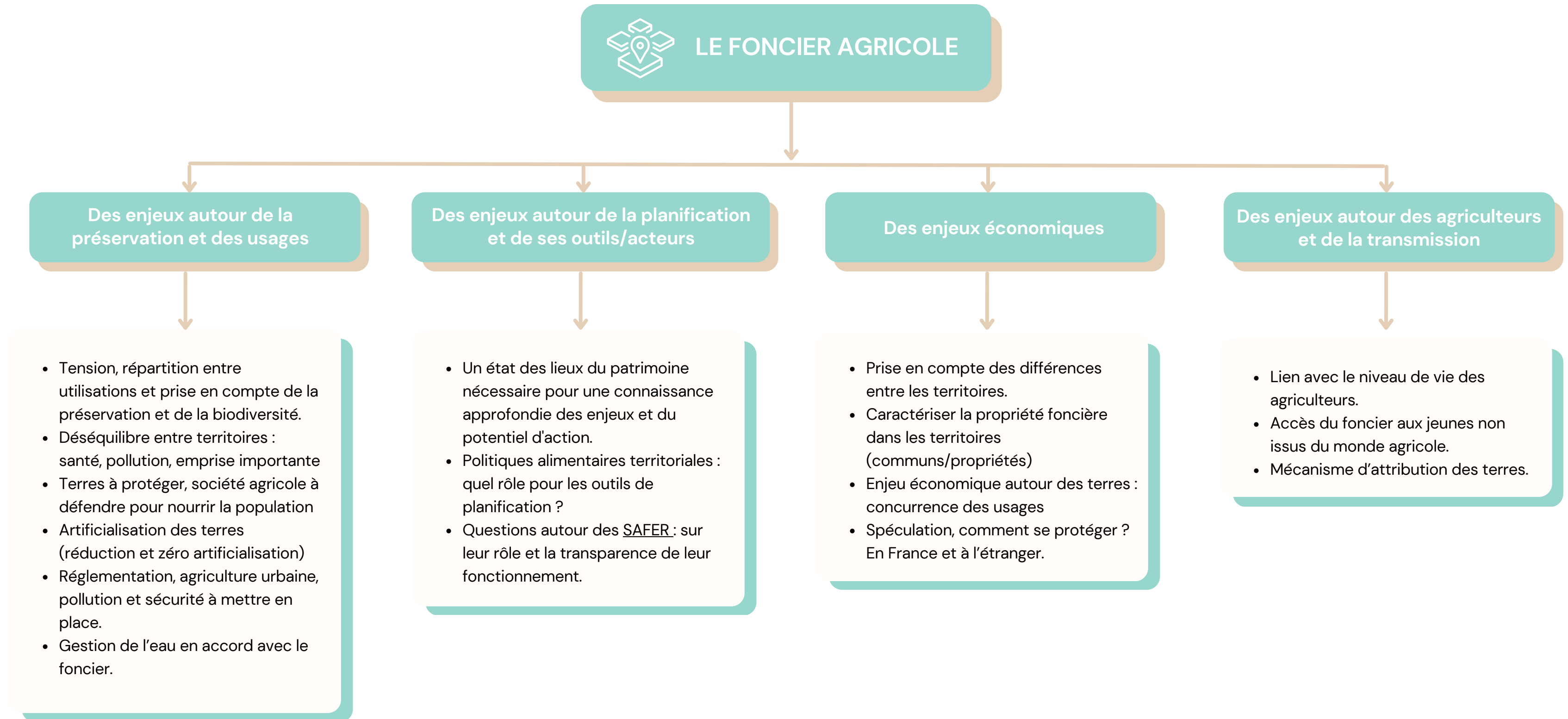


L'ALIMENTATION COMME ENJEU ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

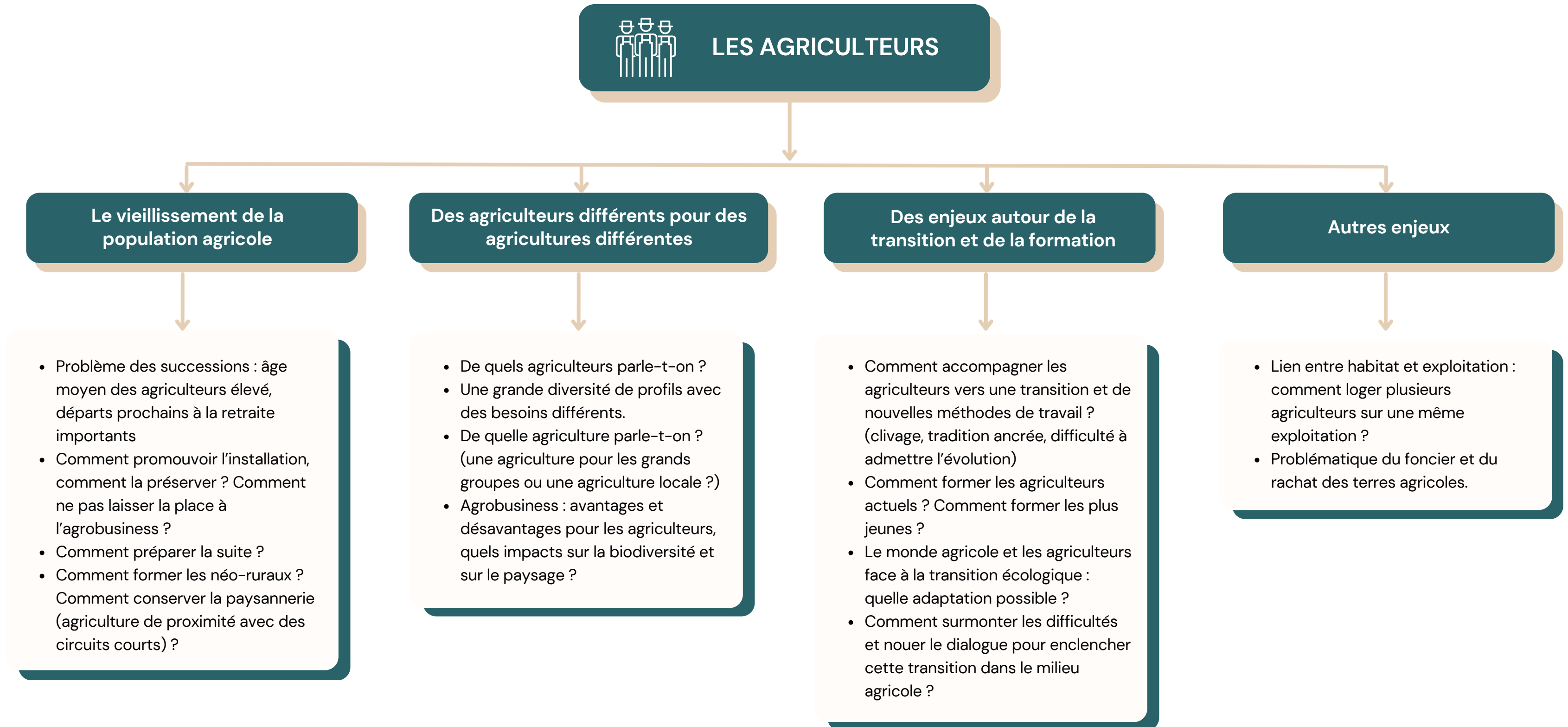
Ressource ? Potentiel ? Levier de développement du territoire ?

Séquence 1 – Cadrage des sujets (1)

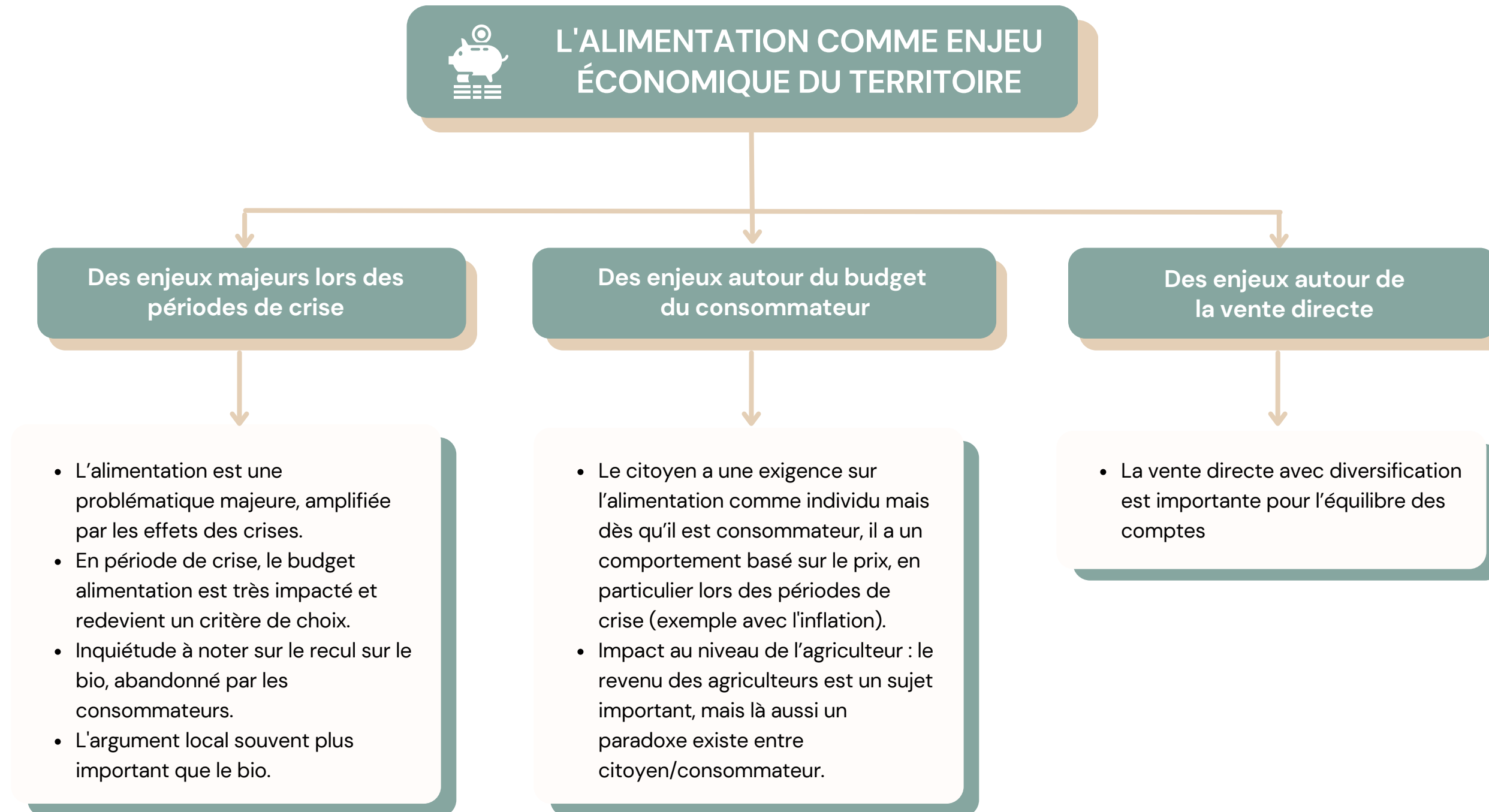
Lors d'une première séquence d'une quinzaine de minutes, les participants ont été invités à réfléchir à la définition et au cadrage des trois enjeux précédemment listés : le foncier agricole, les agriculteurs et l'alimentation comme enjeu économique.



Séquence 1 – Cadrage des sujets (2)



Séquence 1 – Cadrage des sujets (3)



Restitution des leviers d'action et des freins du conseil de développement (1)



LE FONCIER AGRICOLE

LEVIERS D'ACTION



- Associer le conseil de développement pour nouer le dialogue entre les différents acteurs et promouvoir une approche et une compréhension locale des enjeux liés au foncier.
- Questionner le rôle de la collectivité dans la gestion de la transition (départ et anticipation).
- Promouvoir la compréhension des enjeux du monde agricole par les citoyens.
- Des obligations intelligentes (PLU) pourraient-elles jouer un rôle ? (création ou préservation des haies par exemple)
- Favoriser une meilleure compréhension des enjeux que portent ou pourraient porter les documents d'urbanisme.
- Favoriser la prise de conscience des jeunes du monde agricole.
- S'appuyer sur les forces extérieures.
- Accueillir les porteurs de projets.

FREINS



- Des contradictions avec les recommandations de la PAC.
- Des contradictions entre les volontés affichées et la réalité des actions.
- A l'horizon 2050, volonté de l'Etat de réduire les intrants (vers le zéro intrant) dans l'agriculture, ce qui nécessite de progresser significativement et dès maintenant, au niveau de l'agroécologie.
- Dans les SCoT, l'inscription de la sanctuarisation du foncier agricole insuffisamment intégrée par les conseils de développement.
- Une priorité souvent donnée à l'alimentation.
- La non connaissance du monde agricole et de ses enjeux.
- Des contradictions dans les documents d'urbanisme sur ce sujet qui n'aident pas à la mise en œuvre de mesures (ex : des projets d'installation d'EnR en contradiction avec le PLU).

POINT DE VIGILANCE



Rôle des SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), dont le rôle peut grandement changer en fonction des territoires (si dans certains cas leur prédominance constitue un frein, dans d'autres cas elles sont considérées comme des acteurs à impact positif dans les territoires).

Restitution des leviers d'action et des freins du conseil de développement (2)



LES AGRICULTEURS

LEVIERS D'ACTION



- S'appuyer sur un répertoire de l'installation, base de données sur les cédants et les candidats pour faciliter leur mise en relation.
- Faciliter l'installation et la transmission en s'appuyant sur le Comité Local pour l'Installation (CLI), porté par la chambre d'agriculture, en lien avec les jeunes agriculteurs locaux.
- Favoriser la participation du conseil de développement à ce comité.
- Sensibiliser les plus jeunes à l'école et dans les lycées agricoles.
- Aider les agriculteurs à travailler de manière collective, ce qui peut aussi aider à une transition vers une agriculture biologique.
- S'appuyer sur les CUMA (Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole), qui permettent aux agriculteurs de mettre en commun leurs ressources afin d'acquérir du matériel agricole).
- La consommation orientant les pratiques agricoles, encourager la consommation de bio, qui repose sur des circuits courts.
- Prendre en compte la notion de néoruralité.
- Prendre des mesures pour pérenniser l'installation de nouveaux agriculteurs.
- Mettre en place une préservation accrue du foncier et des forêts, et veiller à ne pas le gaspiller.
- Encourager les pratiques liées à l'agroécologie et l'agroforesterie à l'échelle locale.
- La mise en place d'un PAT donnant la parole aux citoyens peut aider.
- La certification HVE (Haute Valeur Environnementale) peut être considérée comme un point de départ, qui instaure une démarche d'évolution.
- Mettre en place une politique agricole qui réponde à nos besoins mais aussi aux contraintes naturelles actuelles.

FREINS



- Des difficultés à se tourner vers des agricultures plus saines, alors que l'emploi des pesticides est nocif pour la santé des agriculteurs.
- Une problématique forte autour de l'eau et de son exploitation en particulier lors des périodes de sécheresse (quel accès à l'eau ?)
- Le modèle agricole qui a fonctionné n'est plus efficient, pour des raisons de qualité alimentaire et climatiques
- Des difficultés pour certains agriculteurs de sortir de ce schéma classique.
- Promouvoir l'agriculture nourricière locale, de qualité, mais ne pas imposer le bio, qui peut être considérée comme une trop grande contrainte pour les agriculteurs.
- Un trop grand nombre d'exploitations encore consacrées à l'élevage et notamment l'élevage intensif.
- Trop peu de réponses concernant les déchets organiques recyclables.
- Dans le développement de l'agriculture locale, les collectivités peuvent jouer un rôle, mais cela paraît plus difficile dans les petites communes.
- Les politiques actuelles prennent en compte ces problématiques sous un prisme précis, mais des difficultés à les prendre en compte dans leur globalité.
- Responsabilité et posture de certains acteurs sur certains types d'agriculture, peut poser question face à l'ensemble de ces enjeux.

EXEMPLES ÉCLAIRANTS



- Le "**Champ des Possibles**" à Cergy : réappropriation d'un ancien terrain à l'abandon, en un espace vert accessible à tous.
- La Fête des Possibles : un portail qui recense des événements organisés chaque année pour rendre visibles toutes les initiatives citoyennes qui construisent une société plus durable, humaine et solidaire.

Restitution des leviers d'action et des freins du conseil de développement (3)



L'ALIMENTATION COMME ENJEU ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

LEVIERS D'ACTION



- Trouver des solutions pour multiplier et centraliser les points de ventes directes de plusieurs producteurs, pour diminuer l'impact "transports".
- Apport du regard spécifique du conseil de développement par rapport à des opérateurs privés.
- Le CD peut contribuer à renforcer la visibilité des différents circuits de distribution locaux (marchés, vente directe...).
- Encourager la démarche systématique des CD pour interpeller les mairies au sein de leur territoire, afin de réaliser un inventaire et de suggérer des actions sur les actions d'alimentation.
- Prendre en compte les trois échelons : production (part locale), transformation (outils mutualisés), distribution
- Un impact fort est possible par le biais des achats collectifs (écoles, collectivités, EHPAD...).
- Revoir certaines règles d'achat public et faciliter les possibilités de préparation en local.
- Favoriser l'émergence de plus de cuisines collectives en local, puisque c'est aussi plus de possibilités d'acheter de la production locale.
- Associer le citoyen, notamment en tant que consommateur
- Un CD actif au sein d'un PAT, est un acteur mieux armé pour associer le citoyen.
- Multiplier les lieux d'échange, de débats et de dialogues
- Multiplier les contacts avec d'autres acteurs du territoire : conseil départemental, CAF, ARS, CPAM...

FREINS



- Le frein principal est la volonté politique du territoire.
- Les moyens donnés au CD (quelque soit son statut) sont un élément de frein ou de levier, selon le cas.
- Certains syndicats agricoles et chambres d'agriculture peuvent constituer des freins pour certaines initiatives. La multiplication d'acteurs différents présents au sein d'un CD peut permettre de faire pression.
- Le CD peut également être utilisé par d'autres acteurs des collectivités (des agents par exemple) pour lever des freins.

EXEMPLE ÉCLAIRANT



Exemple à dupliquer à l'échelle nationale : à Grenoble, un mois de la transition alimentaire a été instauré en octobre tous les ans. L'événement permet de réunir tous les acteurs de la filière.

Prochaines étapes

Prochaine réunion

- Le 6 juin 2023
- De 10h30 à 12h00
- En visioconférence zoom
- FORMULAIRE D'INSCRIPTION



Je contribue

Pour compléter les travaux du groupe, et si vous le souhaitez, nous vous proposons de nous envoyer par mail une petite note synthétisant vos **réflexions**, vos **points de désaccord**, ou d'autres **exemples éclairants** permettant d'illustrer les thématiques travaillées. Ces éléments nous permettront d'alimenter la contribution/synthèse finale des travaux du groupe.

Ordre du jour

- Retour sur les sujets traités par le groupe
- Partage d'exemples éclairants en lien avec les problématiques travaillées
- Premières réflexions autour de la session consacrée à la thématique alimentation et agriculture organisées lors des Rencontres Nationales à l'automne à Nancy.





La thématique vous intéresse ?

Votre conseil de développement fait partie de la Coordination nationale et vous souhaitez avoir un compte au sein de l'Observatoire ?

N'hésitez pas à nous contacter !



Pauline SOUBIEUX - Cheffe de projet

pauline.soubieux@conseils-de-developpement.fr

07 52 05 36 52